



**Alain VIDALIES, Secrétaire d'Etat chargé
des Transports, de la Mer et de la Pêche**

Paris, le jeudi 26 janvier 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conclusion du plan d'investissement autoroutier annoncé en juillet 2016

Conformément à l'annonce du Président de la République le 28 juillet 2016, le Gouvernement a conduit ces derniers mois des discussions avec les sociétés concessionnaires et les collectivités territoriales afin de préparer un plan d'investissement autoroutier.

Ce plan a pour objectif de répondre à des attentes fortes des collectivités territoriales en matière d'aménagements visant à améliorer la desserte des territoires, et à créer de l'activité en investissant dans l'amélioration de la qualité des infrastructures.

Les modalités de ce plan viennent d'être finalisées. S'élevant à plus de 800 millions d'euros, il comprend 32 opérations de type échangeurs, présentant un intérêt pour la desserte locale et pour les usagers de l'autoroute, et 25 opérations de type aires de covoiturage et aménagements pour le milieu naturel.

Comme l'a souhaité le Gouvernement, cet accord prend en compte les hypothèses actualisées en matière de prévision de trafic et d'inflation, suivant les dernières recommandations de l'ARAFER. Il comprend également des clauses contractuelles dans le cadre de la régulation renforcée mise en place depuis 2015.

Les collectivités se sont fortement engagées dans ce plan, en apportant un financement de plus de 50 % en moyenne pour les opérations routières d'intérêt local. Le complément de financement proviendra d'une faible augmentation des péages, limitée de 0,1 à 0,4 % par an de 2019 à 2021 conformément aux objectifs initiaux de ce plan.

Avec cet accord, le calendrier initialement fixé a été tenu. Après la signature des protocoles, l'ARAFER sera saisie, conformément aux nouvelles dispositions prises par le Gouvernement qui prévoient que les conditions de mise en œuvre du plan seront contrôlées par cette autorité indépendante.

Toutes ces étapes permettront d'engager les premiers travaux dès la fin de l'année 2017.

Ce plan très attendu par les territoires permet la création de près de 5 000 emplois et le soutien immédiat à l'activité dans notre pays.

Retrouvez la liste des opérations de ce plan en pièce jointe.

Contact presse :
Service de presse:

01 40 81 77 57

secretariat.presse-transport@developpement-durable.gouv.fr